

**Vœu de l'Exécutif Conseil de Paris**  
**Séance du 15 au 18 novembre 2022**

**Vœu déposé par l'Exécutif relatif aux balades à poneys à Paris**

Considérant le vœu déposé par Corine Faugeron, Fatoumata Koné et les élu.e.es du groupe Les Écologistes au Conseil de Paris de novembre 2022 et celui déposé par François Dagnaud, Roger Madec, Halima Jemni et les élu.e.s du groupe Paris En Commun adopté en Conseil du 19<sup>ème</sup> arrondissement du mardi 8 novembre 2022

Considérant l'adoption en juillet 2021 par le Conseil de Paris de la charte du bien-être animal ;

Considérant les actions de la Ville de Paris en matière de bien-être animal et les mesures importantes qui ont été prises depuis plusieurs années dont la fermeture du marché aux oiseaux et l'interdiction de la présence des animaux sauvages dans les cirques et événements culturels ayant lieu à Paris ;

Considérant l'inscription dans les conventions relatives aux balades à poney de nouveaux engagements sur le bien-être animal, portant notamment sur les matériels et équipements utilisés, la limitation des journées d'activité, la nécessité d'ombrage ou encore l'accès à l'eau et à la nourriture ;

Considérant les améliorations constatées mais aussi des manquements sur certains sites à la suite de contrôles réalisés par la Mission animal en ville (DEVE) et par des agents assermentés de la DAE ;

Considérant le lancement par la Ville de Paris d'une procédure administrative à l'encontre des organisateurs concernés ;

Considérant la sensibilité croissante du sujet de la condition animale, du bien-être animal et du rapport à l'animal en ville dans le débat public ;

Sur proposition de l'exécutif, la Ville de Paris:

- s'engage à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire respecter les engagements inscrits dans les conventions qui les lient aux concessionnaires sur l'ensemble des sites où sont organisées les balades à poney, ou à défaut, mette fin aux concessions ne respectant pas ces engagements ;
- organise au premier trimestre un atelier avec les élu.e.s parisiens, les acteurs et les associations sur l'avenir des balades à Poney et l'accompagnement des acteurs du secteur.

